

persuadé qu'ils pouvaient en faire, du moment qu'elle était gouvernementale. La politique doit être l'expression des idées, non la satisfaction des appétits. (Très bien ! Très bien !)

L'éducation de la liberté n'est pas faite dans ce pays ; on favorise les instituteurs favorables aux idées du gouvernement, on traque les autres.

L'instituteur doit être avant tout l'éducateur de l'enfant ; mais il est un citoyen comme un autre.

Qu'advient-il, alors qu'on veut élargir les grandes idées, les grandes idées, si on interdit aux fonctionnaires leur liberté d'opinion ? (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Charles Dumont. — La liberté civique du fonctionnaire est complète ; elle n'est bornée que par les obligations de leurs fonctions. (Très bien ! Très bien !)

Compère-Moré. — Et les postiers ? (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Charles Dumont. — Je n'ai pas changé d'avis ; il en est des postiers comme de tous les autres fonctionnaires. (Très bien ! Très bien ! à gauche.)

M. Ferdinand Buisson. — En tout cas, M. Roux-Cadau est à la tribune parce qu'un gouvernement précédent l'a frappé. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Steeg fait une nouvelle déclaration. Il est entendu que les instituteurs sont libres, mais qu'ils sont tenus à beaucoup de réserves.

Suivent des interventions de Thivrier et de Vaillant sur le laboratoire de physiologie à la Sorbonne ; de Vaillant qui demande que le laboratoire de la Ville de Paris devienne un champ d'études sur les conditions physiologiques du travail professionnel ; de Raffin-Dugens qui insiste pour que les inspecteurs d'académie soient débarrassés de la besogne papassière qui les empêche d'exercer normalement leur fonction.

Puis nos amis Barthé et Hoste développent un projet de résolution déjà voté l'an dernier et qui invite le gouvernement à déposer un projet de loi tendant à ce que les instituteurs soient nommés désormais, non par les préfets, mais par l'inspecteur d'académie, après décision prise par le conseil des inspecteurs primaires du département, assistés des représentants élus des instituteurs.

M. Steeg a la mauvaise inspiration de combattre ce projet en déclarant que le ministre de l'instruction publique ne peut, à lui tout seul, engager le gouvernement sur une question aussi importante. Or, M. Steeg s'était, l'année dernière, déclaré favorable au projet. Hoste le lui rappelle.

Hoste. — Si M. le ministre actuel, alors rapporteur, a demandé l'an dernier le renvoi de la résolution à la Commission du budget, c'est à son corps défendant. Au surplus, cette résolution fut votée à la majorité de 314 voix contre 88 ; il ne faudrait pas l'oublier.

Un début de la séance d'aujourd'hui, on a demandé que la politique jouât un rôle néfaste dans la nomination des instituteurs ; cela suffit pour prouver que le gouvernement a le devoir de déposer le projet que nous lui demandons.

Sembat appuie le projet qui, malgré le ministre, est adopté par 358 voix contre 211.

Nos amis Raffin-Dugens, Rognon, Mauger, Delouille, qui protestent avec énergie contre l'intervention de la loi, ont demandé que la politique jouât un rôle néfaste dans la nomination des instituteurs ; cela suffit pour prouver que le gouvernement a le devoir de déposer le projet que nous lui demandons.

Sembat appuie le projet qui, malgré le ministre, est adopté par 358 voix contre 211.

DES TREMBLEMENTS DE TERRE
Dans toute l'Europe Centrale
EN FRANCE, EN BELGIQUE, EN ALLEMAGNE

Au cours de la soirée de jeudi, une série de secousses sismiques a ébranlé toute l'Europe centrale et s'est étendue jusqu'à la région de l'Est en France. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes signalés jusqu'ici, mais simplement de violentes paniques et quelques dégâts matériels sans grande importance.

Cependant, il faut souligner ce fait que depuis de très longues années on n'avait pas eu à enregistrer de secousses se produisant sur une telle étendue de territoires.

En France

Voici d'après les dépêches les conditions dans lesquelles ces tremblements de terre ont eu lieu :

A Belfort, à 9 h. 27, deux violentes secousses sismiques se sont fait sentir ; dans les vieux quartiers, des maisons ont été ébranlées et une cheminée s'est effondrée.

A Langres, une violente secousse sismique a été ressentie à 9 h. 25. Elle a duré quelques secondes.

A Pontarlier, à 9 h. 1/2, a été ressentie une secousse de tremblement de terre. Les occupations, qui allaient du nord au sud, ont duré quatre secondes.

A Lunéville, une légère secousse sismique a été ressentie à 9 h. 1/2, et dans la région, notamment à Donauw. et à Xertigny, où les habitants se précipitèrent hors de leurs habitations.

A Chalons-sur-Saône, dans le centre de la ville, des lampes ont été renversées, des meubles secoués, des objets déplacés ; à la sous-préfecture, on a constaté ce matin des fissures dans la façade. Au quartier de la Citadelle, les secousses ont été plus violentes encore. Les renseignements reçus de tous les points du département annoncent que la terre a tremblé un peu partout avec violence.

A Monbéliard, on a constaté deux secousses, la seconde plus forte et plus longue que la première ; des meubles ont été déplacés.

A l'étranger

De Berne, on signale que trois fortes secousses allant du nord au sud et ayant une durée totale de dix secondes ont été ressenties dans toute la Suisse.

Les secousses ont été particulièrement accentuées à Interlaken, Zurich, Berne et dans toute la région des Alpes. Elles n'ont occasionné aucun dégât sérieux.

Le public des théâtres à Berne et à Zurich, pris de panique, s'est précipité vers les portes de sortie. Quelques personnes se sont évanouies.

Les appareils sismologiques de l'Observatoire d'Uccle, en Belgique, ont enregistré un tremblement de terre dont le centre se trouvait à environ cinq cents kilomètres d'Uccle. Les mouvements ont duré à 9 h. 25 56" et ont duré vingt minutes.

Les indications des pendules Galilée étant faussées à cause du vent, la direction ne peut être déterminée avec certitude.

De Berlin, on signale que vers dix heures et demie, une secousse légère d'une durée de quelques secondes s'est fait sentir à Erfurt et à Munich. A Stuttgart, la secousse a été si violente que les objets placés dans les appartements ont bougé ou sont même tombés.

Les habitants se sont précipités hors des maisons.

A Ansbach et dans toutes les principales localités de la Souabe, on a également perçu trois fortes secousses successives.

On reçoit de toute la Bavière, du Wurtemberg, du Tyrol, de Cobourg, de Sigmaringen et de Metz des renseignements concernant le tremblement de terre d'hier soir qui n'a causé en aucun endroit des dégâts importants.

A Constance, un clocheton de la cathédrale est tombé dans la rue. La statue colossale de la Germania est également tombée du haut du bâtiment de la poste.

Enfin, on mande de Milan qu'une secousse de tremblement de terre, d'une durée de quelques secondes, a été ressentie à 10 h. 30 jeudi soir.

Cette secousse a été ressentie aussi à Secco, à Varese et dans d'autres localités voisines.

LES BUREAUCRATES
EMPLOYÉS DE BANQUE
Une campagne de revendications. — Le gain des bureaucrates.
Salaires de débutants, appointements d'adultes.
Une situation précaire à Paris et dans les Départements.

Un mouvement se dessine parmi les employés de banque qui ne laissent pas de inquiéter la haute finance. L'humanité a donné un compte rendu détaillé de la réunion au cours de laquelle les orateurs du syndicat se sont contentés de signaler au public la situation précaire des bureaucrates, mais insistent sur les opérations faites par les grands établissements de crédit et apportèrent quelques précisions : ce fait grave entre tous : l'exportation en Allemagne, il y a quelques semaines de 280 millions qui sauveront le marché berlinois de la panique, qui approuveront ainsi la diplomatie d'entre-Rhin le plus précieux des appuis.

Ce contrôle des « affaires » par les employés ne pouvait manquer de se produire. Il peut être gênant pour certaines sociétés qui sacrifient toutes considérations à la passion des bénéfices. Il est évident que les salaires des bureaucrates comprennent les émoluments de cette puissante machine que sont la banque et le crédit. Comment, dès lors, n'établirait-ils pas de comparaisons entre leurs salaires modiques et les gains énormes que rapportent à leurs employeurs, l'émission des titres, la spéculation, les prêts, les subventions plus ou moins déguisées à des entreprises ?

Les employés se plaignent de l'emploi étendu d'enfants, de petits commis faiblement rémunérés, dans les banques. Ces jeunes bureaucrates font des besognes machinales qui ne leur donnent aucune connaissance professionnelle générale. Quand ils ont passé leur adolescence au service des banquiers, ils savent bien faire quelques travaux d'écritures, quelques copies, mais sortis de la maison où ils auraient dû faire leur apprentissage, ils ne sont pas outillés pour gagner leur vie. Ce d'établissements font appel ainsi à la petite main d'œuvre, dans l'unique but de ne pas salarier des adultes ! On nous cite le cas d'un jeune commis qui, après avoir travaillé pendant six mois, d'appointements durant plusieurs mois, d'autres qui les gratifient d'un salaire de début ne dépassant pas 20, 30 francs par mois. Des augmentations portent ces mensualités à 75 francs lorsque l'employé est sur le point de partir pour le service militaire. Et il n'est pas exempt d'amendes dont le montant est versé à des œuvres mutualistes ou charitables. L'enfant qui travaille en atelier, lorsqu'il n'est pas écrasé par une besogne de manœuvres, acquiert quelque dextérité, il devient, comme on dit, « adroit de ses mains », il est au courant de la technique du bois ou du fer, il sait se servir d'un outillage. Rien de tel n'existe pour les bureaucrates dont nous parlons, qui n'apprennent pas la comptabilité ou l'art de la correspondance commerciale et que leur belle écriture ne met pas à l'abri des pénibles châtiments. Ici le travail est monotone, très divisé. Pendant quinze ans, pendant vingt ans, des employés « foliotent » des copies de lettres, d'autres pendant le même temps établissent des bordereaux, portent sur des registres des sommes et des dates, classent des effets par échéances. Celui qui fait l'entrée ne connaît pas la sortie. Pas de vue d'ensemble du travail. Des heures supplémentaires qui ne sont pas souvent ni partiellement.

Les adultes gagnent, à ce métier 125 ou 150 francs par mois. Les grands établissements de crédit emploient des auxiliaires à la journée. Des femmes reçoivent 3 francs par jour et des enfants 2 francs. La rétribution au mois, qui était un avantage réservé aux employés n'est plus générale comme autrefois (1).

Dans les départements, les commis de banque gagnent moins encore. Des lettres nous signalent des appointements annuels s'élevant à 800 francs (pour des hommes, non pour des enfants). 1.200, 1.300, 1.500 francs sont le salaire moyen des adultes.

La cherté de la vie à Paris, et surtout l'agitation qu'on a remarquée chez les employés ont, paraît-il, obligé quelques établissements à augmenter faiblement, il est vrai, la rétribution des bureaucrates, sans que, dans l'ensemble, leur traitement détermine une moyenne que nous indiquons plus haut.

En province, il n'y a pas eu, nous écrivons, de relèvement, même minime. Au reste, pas plus dans la capitale que dans les départements, les appointements des employés de banque ne cadrent avec le coût des vivres.

L'organisation corporative est une nécessité pour les salariés des bureaux à qui le syndicat apportera une aide matérielle par ses campagnes de revendications, une aide morale par sa besogne d'éducation et le rapprochement qu'il opère entre tous les travailleurs.

L.-M. GONNEFF.

Hors de France
ROOSEVELT DEFEND
MAINTENANT LES TRUSTS
Il reproche à leurs adversaires d'être des retardataires

Décidément « Teddy » est un homme bien curieux. Après avoir prêché la croisade contre les trusts et s'en être fait une grande plateforme dans ses campagnes présidentielles, l'ancien président de la République vient de prendre leur défense contre son successeur Taft.

Dans un article publié par la revue Outlook dont il est le collaborateur constant depuis plusieurs années, il défend notamment le trust de l'acier et affirme n'avoir pas été circonvenu par lui quand il approuva l'absorption par ce trust de la Compagnie des charbons et du fer du Tennessee, lors de la grande crise industrielle de 1907.

Entre autres choses, M. Roosevelt dit :

Le procès contre le trust de l'acier a mis en danger avant le peuple la nécessité de rappeler à l'ordre notre politique gouvernementale chaotique à l'égard des affaires. L'effort tendant à interdire toutes combinaisons, bonnes ou mauvaises, est voué à un échec. Notre but devrait être de ne pas élargir les affaires en étranglant les combinaisons, mais de réglementer les grands trusts complètement et effectivement de manière à aider les affaires légitimes.

Si on laisse de côté le point de vue de défense capitaliste où se place l'ancien président de la République, il n'est pas douteux que la critique socialiste sera d'accord avec lui pour estimer « futile et dangereuse » toute tentative visant à « ramener les industries à la concurrence ruineuse du 18^e siècle ».

Ce fut toujours le rêve des politiciens radicaux et autres démocrates bourgeois d'arrêter l'évolution économique en nous ramenant au régime de la petite boutique. C'était l'idéal de Bryan — plus ou moins repris contre lui par Roosevelt lui-même.

En vérité, on ne peut détruire le trust. On peut seulement le rationaliser. Et c'est le Socialisme seul qui le peut. — J. L.

Les élections bavaroises
On mande de Munich au Nouvelliste de Hambourg :

Les nouvelles élections à la Diète bavaroise auraient lieu avant les élections au Reichstag. On pense que ce sera pour le 7 janvier. Toutefois un conseil des ministres fixera la date d'une façon définitive. Si l'on propose une date si proche c'est à cause de la situation qui détermine les votes et actionne une cloche. Les malheureux prient la poudre d'escampote — mais la Suède finit par les découvrir. Ils étaient quatre frères de justice dangereux et s'appelaient Masson, Piat, Corlier et Franc. Ils comparaissent hier devant les assises où dans la salle du public, debout, quelques amonches avaient pris place. A un moment donné l'un d'eux fit entendre des coups de sifflet et on dut faire évacuer la salle.

Après la réquisition de l'avocat général Matter et les plaidoiries de M. Benoitson, Piat et Henri Carnet, Masson a été condamné à 30 ans de travaux forcés, Piat à 20 ans également et Corlier à 15 ans ; tous les trois seront relégués. Quant à Franc, il était suicidé quand on l'a vu l'arêter. Excellent moyen pour échapper à une condamnation !

LES TRIBUNAUX
LES BANDITS DE BRY-SUR-MARNE

Pendant la nuit du 17 au 18 février 1911, une bande de malfaiteurs escalada une petite maison qu'habite à Bry-sur-Marne une vieille octogénaire, Mme Loryand. La cuisine qui longe la porte possédait une porte vitrée. Les bandits avaient enduit de savon les vitres et avaient avec un diamant lu des cartes. Puis avec une pousse d'elf on avait ouvert la porte de l'appartement et on avait arraché le verrou. Le crime ou de vol ou d'assassinat allait être accompli quand un chien aboya et assit la bonne de Mme Loryand. Les malfaiteurs prirent la poudre d'escampote — mais la Suède finit par les découvrir. Ils étaient quatre frères de justice dangereux et s'appelaient Masson, Piat, Corlier et Franc. Ils comparaissent hier devant les assises où dans la salle du public, debout, quelques amonches avaient pris place. A un moment donné l'un d'eux fit entendre des coups de sifflet et on dut faire évacuer la salle.

Après la réquisition de l'avocat général Matter et les plaidoiries de M. Benoitson, Piat et Henri Carnet, Masson a été condamné à 30 ans de travaux forcés, Piat à 20 ans également et Corlier à 15 ans ; tous les trois seront relégués. Quant à Franc, il était suicidé quand on l'a vu l'arêter. Excellent moyen pour échapper à une condamnation !

LES FRAUDES DANS LA MARINE
M. Lux devant le Conseil de guerre

Toulon, 17 novembre. — Le premier conseil de guerre maritime s'est réuni ce matin à 10 heures, pour examiner les débats de l'affaire de détournements et fraudes résultant des procès de fraudes et falsifications à la marine qui se succèdent l'année dernière.

C'est un agent technique principal, dont le grade est assimilé à celui d'officier, M. Lux, qui est sur le banc des prévenus.

Il est en prévention depuis plus de seize mois.

Le capitaine de vaisseau Courroux préside la commission.

On accuse M. Lux d'avoir accepté des subsides des fournisseurs et entrepreneurs de la marine de l'Etat. M. Lux oppose des dénégations formelles.

LA RÉVOLUTION CHINOISE
LA SITUATION DU MINISTÈRE

Le nouveau ministère est enfin formé. Youan-Chi-Kai a pris pour collaborateurs : aux affaires étrangères, Lian-Fou-Nien ; aux finances, Yen-Kouï ; aux communications, Yan-Chi-Tchi ; à la guerre, Fan-Chi-Tchen ; à la justice, Chen-Chi-Pou ; à l'agriculture, Chan-Tchien ; à la marine, l'amiral Sa-Tchen-Pin ; à l'instruction publique, Tan-Chin-Choun ; à l'intérieur, Chao-Pin-Tchoum ; aux dépenses, Sa-Chiou, le seul Mandchou du ministère.

Le correspondant du Times à Pékin affirme que Youan-Chi-Kai est engagé dans une tâche impossible, car il veut concilier l'inconciliable.

La constitution du ministère a produit une très mauvaise impression à Pékin. On affirme que Youan-Chi-Kai a des ennemis acharnés même dans la cour impériale.

On annonce, d'autre part, que les révolutionnaires ont décidé de nommer Sun-Yat-Sen président de la République. Le capitaine de la nouvelle République serait Nankin et Won-Tchang le quartier général de l'armée nationale.

NANKIN SERAIT ISOLÉ

La clef de la situation

Une dépêche de Shanghai au Times annonce que Nankin est complètement isolé. La ville est considérée comme la clef de la situation. Si les révolutionnaires remportent la victoire, il semble que rien n'offrira plus de résistance à leurs aspirations. Mais si, au contraire, les impériaux sont victorieux, on peut s'attendre à des scènes de dévastation et de carnage, qui pourraient changer complètement le cours des choses.

Le principe de l'extradition

Le correspondant du Times à Pékin signale qu'un problème intéressant vient de surgir relativement au principe de l'extradition en raison de la fuite du tao-tai des douanes du Yunnan, à Hong-Kong, avec un million de taels hypothéqué au profit du service des emprunts étrangers.

On n'a encore déterminé ni à qui le tao-tai sera livré, du gouvernement central ou du gouvernement révolutionnaire, ni à qui l'argent sera restitué.

Le gouvernement révolutionnaire

Suivant des nouvelles de source chinoise, de nombreux soldats impériaux quittent Hankéou pour le nord de la Chine.

On assure que certaines légations ont protesté contre les massacres de Chinois à Hankéou et à Nankin.

Suivant un rapport consulaire, les représentants de dix-huit provinces vont à Outchang inaugurer le gouvernement central des révolutionnaires. — (Havas.)

UNE ERREUR DE CHIRURGIEN
IL OPÈRE UN BRAS POUR L'AUTRE

On jurait une de ces histoires de médecin-major... histoires qui ne sont pas toujours des charges, et où l'on voit de temps en temps le médecin-major qui se précipite à l'homme qui se plaint d'une ampoule au pied.

Et c'était un soir racontant hier, en ces termes, la méprise extraordinaire dont se rendit coupable un chirurgien de Lariboisière :

Il y a quelques semaines, un surveillant de nuit du Métropolitain, Eugène Robert, qui souffrait d'une vive douleur au coude droit, assez fortement tuméfié, entra à l'hôpital Lariboisière. Une opération fut jugée nécessaire. Le 18 octobre, un chirurgien de service procéda, après avoir endormi le patient. Quelle ne fut pas la stupeur d'Eugène Robert, quand il se réveilla : le chirurgien avait, sans s'en apercevoir, opéré le bras gauche, le bras sain !

Il n'y avait évidemment qu'à recommencer : on laissa un peu de répit au malheureux, et le 26 octobre, on opéra de nouveau, cette fois du bras droit, du bras malade.

Cependant, le syndicat des agents du Métropolitain protesta aussitôt auprès de M. Félix Roussel, président du conseil municipal.

L'enquête ouverte par le directeur de l'Assistance publique démontra que le trop d'activité chirurgicale, tout en reconnaissant l'erreur, n'avait trouvé rien de mieux que de mettre Eugène Robert à la porte de l'hôpital.

Le malheureux employé du Métropolitain a demandé l'assistance judiciaire pour intenter un procès en dommages-intérêts à son opérateur.

Celui-ci prétend que l'erreur n'est pas de sa faute, que l'infirmier en amenant le malade avait tourné le chariot !

L'inauguration du boulevard Raspail

La municipalité de Paris devant prochainement inaugurer l'ouverture du boulevard Raspail, a fait des démarches près de M. Fallières pour lui demander d'assister à cette cérémonie.

UN LOCK-OUT EN ALLEMAGNE
IL TOUCHE 60.000 MÉTALLURGISTES

Berlin, 17 novembre. — La Fédération des métallurgistes berlinois a décidé, dans la pauvre femme levait au plafond des yeux effarés.

De ce moment, Artémise s'improvisa éducatrice. Jacques manifesta une ardeur extraordinaire : on eût dit que, malgré son âge, il avait deviné en elle une loi qui offrait pas deux fois semblable chance. Puis, aussitôt la première leçon terminée, il s'efforça de se faire, à son tour, le professeur de sa petite amie.

Ces soins maternels qu'Artémise prodiguait à des déshérités ne pouvaient lui faire oublier un autre sentiment qui avait pris place dans son cœur pour, peu à peu, l'envahir entièrement. Elle ne pouvait oublier ce jeune et beau rajah qu'elle avait vu une fois seulement : assez pour que ses regards se fussent croisés et compris ? Si lui avait deviné en elle « une âme » et non une poupée, elle avait deviné en lui, non une de ces idoles charnelles que vénère la stupidité des foules, mais un homme au-dessus de son rang comme au-dessus du vulgaire par la pensée et par le cœur.

La nuit qui avait suivi le départ des invités n'avait été pour Artémise qu'un rêve ininterrompu, toujours dominé par l'image du rajah. Le lendemain soir parvint à l'hôtel la nouvelle de l'attentat des Champs-Élysées.

Grande fut la stupeur de Volige en apprenant que son hôte avait été attaqué au sein de chez lui ! Elle n'eut d'égaux que l'épouvante d'Artémise, puis son admiration quand elle sut de quelle façon foudroyante le jeune prince avait repoussé l'agression.

Je ne me trompais pas : c'est un héros ! pensa-t-elle.

Comme elle eût voulu courir auprès de lui pour s'assurer qu'il n'était pas blessé, se rassasier de sa vue ! Artémise, nature indépendante et droite, lui avait échappé

PROTESTATION

Les citoyens Delory, député et Lemaire, secrétaire général du groupement des libéraux socialistes, protestent contre l'abus qui a été fait de leur nom pour une conférence organisée à l'Alliance, à Hellennes, ce soir, les amis de M. l'abbé Six. Ils considèrent que la conférence Poisson a suffisamment éduqué les citoyens et citoyens qui y assistent en très grand nombre et se refusent à toute nouvelle controverse.

LE GÉNÉRAL
VENDÉMAIRE
Par Charles MALATO
LEVRE I. — PREMIÈRE PARTIE
UNE IDYLLE DANS LA TEMPÊTE
VIII. — Cœur qui aime
— Sur —

Il s'efforça d'apitoyer le directeur de la prison pour en obtenir l'autorisation d'écrire au Comité de Salut générale. Que lui reprochait-on, à lui ? Il avait combattu la tyrannie, affirmé son amour de la République, enflammé les cœurs des jeunes faibles qui partaient pour défendre la patrie en danger. Lui-même, s'il eût été seul, eût parti avec eux. Pourquoi le traiter en criminel et le séparer de son fils ?

— Et où étiez-vous le 1^{er} prairial ? demanda le directeur goguenard. Sans doute avec les brigands qui ont envahi la Convention ?

— Ces brigands-là réclamaient du pain ! répondit le prisonnier qui fit un violent effort pour maîtriser son indignation.

Il se disait que, s'il éclatait, son géolier lui refuserait la grâce qu'il implorait. Mais les directeurs de prison n'ont guère d'entraînés et celui-ci se borna à lui répondre en ricanant :

— Vous vous expliquerez avec votre juge d'instruction, le citoyen Baduguy.

NÉCROLOGIE
AUX SOUS-AGENTS DE LA SEINE

Notre ami Pangani est mort.

Le Conseil syndical se fit digne de payer à ce vaillant camarade le tribut de notre reconnaissance.

Il fut le vaillant tribun de nos revendications. Il a connu beaucoup d'adversaires, mais pas d'ennemis.

Il faut que le prolétariat postal tout entier lui fasse des funérailles grandioses.

Tous les sous-agents syndiqués et même les non-syndiqués se feront un devoir de l'accompagner à sa dernière demeure.

Pendant que le mort reposera, tous sauront en cette circonstance, faire leur devoir.

Nous prouverons que chez nous règne le sentiment du devoir et de la solidarité.

Les obsèques auront lieu le 19 courant, à 2 heures après-midi. Rendez-vous, 27, rue de l'Aqueduc.

P. S. — Le Conseil serait heureux, si la chose vous est possible, que chaque section vienne en groupe et en tenue.

LA VICTIME DU « GRAND LOUIS »

Le récit de l'infortunée domestique, Mlle Rameau, qui faillit se suicider dans la Seine, après avoir été frappée par son amant, le « grand Louis », ce récit, tout étrange qu'il paraît, a été corroboré par des dépositions.

Plusieurs témoins, en effet, sont venus spontanément déclarer au commissaire que le « grand Louis » obéissait constamment son ancienne amie, qu'il avait dépouillé de ses économies, et même de sa modeste garde-robe. Mlle Rameau se croyait enfin débarrassée du triste sire ; aussi quand elle vit réapparaître devant elle son persécuteur, tout son courage l'abandonna et elle se jeta dans la Seine.

Le « grand Louis » qui n'a pas, depuis l'agression, reparu à son domicile, avenue du Centenaire, à Bagnolet, est activement recherché.

Deux cadavres mystérieux

A 8 h. 30 hier matin, on a retiré de la Seine, quai de Passy, le cadavre d'un homme âgé d'environ 35 ans, assez correctement vêtu, chaussé de bottines à boutons, taille moyenne, cheveux noirs, moustaches châtain. Le cadavre semblait avoir séjourné environ quinze jours dans l'eau.

D'autre part, le gardien de la paix Biscul, du 20^e arrondissement, trouvait hier matin, dans les fossés des fortifications, entre les portes de Montreuil et de Vincennes, le cadavre d'une femme nommée Louise Tailleux, demeurant 12, cité Guérillot.

Exposition de mobiliers complets par milliers, aux Grands Magasins Dufayot, sièges, tapis, tentures, chauffage, éclairage, ménage, outillage, literie, machines à coudre, voitures d'enfants, etc... Tous les jours, sauf le dimanche, entre deux heures et six heures, Concert, Cinématographe, avec l'immense succès : Madame Sans-Gêne, le voyage du roi de Serbie et autres films d'actualité. Five o'clock-tea.

LA VICTIME DU « GRAND LOUIS »

Le récit de l'infortunée domestique, Mlle Rameau, qui faillit se suicider dans la Seine, après avoir été frappée par son amant, le « grand Louis », ce récit, tout étrange qu'il paraît, a été corroboré par des dépositions.

Plusieurs témoins, en effet, sont venus spontanément déclarer au commissaire que le « grand Louis » obéissait constamment son ancienne amie, qu'il avait dépouillé de ses économies, et même de sa modeste garde-robe. Mlle Rameau se croyait enfin débarrassée du triste sire ; aussi quand elle vit réapparaître devant elle son persécuteur, tout son courage l'abandonna et elle se jeta dans la Seine.

Le « grand Louis » qui n'a pas, depuis l'agression, reparu à son domicile, avenue du Centenaire, à Bagnolet, est activement recherché.

Deux cadavres mystérieux

A 8 h. 30 hier matin, on a retiré de la Seine, quai de Passy, le cadavre d'un homme âgé d'environ 35 ans, assez correctement vêtu, chaussé de bottines à boutons, taille moyenne, cheveux noirs, moustaches châtain. Le cadavre semblait avoir séjourné environ quinze jours dans l'eau.

D'autre part, le gardien de la paix Biscul, du 20^e arrondissement, trouvait hier matin, dans les fossés des fortifications, entre les portes de Montreuil et de Vincennes, le cadavre d'une femme nommée Louise Tailleux, demeurant 12, cité Guérillot.

Exposition de mobiliers complets par milliers, aux Grands Magasins Dufayot, sièges, tapis, tentures, chauffage, éclairage, ménage, outillage, literie, machines à coudre, voitures d'enfants, etc... Tous les jours, sauf le dimanche, entre deux heures et six heures, Concert, Cinématographe, avec l'immense succès : Madame Sans-Gêne, le voyage du roi de Serbie et autres films d'actualité. Five o'clock-tea.

UN LOCK-OUT EN ALLEMAGNE
IL TOUCHE 60.000 MÉTALLURGISTES

Berlin, 17 novembre. — La Fédération des métallurgistes berlinois a décidé, dans la pauvre femme levait au plafond des yeux effarés.

De ce moment, Artémise s'improvisa éducatrice. Jacques manifesta une ardeur extraordinaire : on eût dit que, malgré son âge, il avait deviné en elle une loi qui offrait pas deux fois semblable chance. Puis, aussitôt la première leçon terminée, il s'efforça de se faire, à son tour, le professeur de sa petite amie.

Ces soins maternels qu'Artémise prodiguait à des déshérités ne pouvaient lui faire oublier un autre sentiment qui avait pris place dans son cœur pour, peu à peu, l'envahir entièrement. Elle ne pouvait oublier ce jeune et beau rajah qu'elle avait vu une fois seulement : assez pour que ses regards se fussent croisés et compris ? Si lui avait deviné en elle « une âme » et non une poupée, elle avait deviné en lui, non une de ces idoles charnelles que vénère la stupidité des foules, mais un homme au-dessus de son rang comme au-dessus du vulgaire par la pensée et par le cœur.

La nuit qui avait suivi le départ des invités n'avait été pour Artémise qu'un rêve ininterrompu, toujours dominé par l'image du rajah. Le lendemain soir parvint à l'hôtel la nouvelle de l'attentat des Champs-Élysées.

Grande fut la stupeur de Volige en apprenant que son hôte avait été attaqué au sein de chez lui ! Elle n'eut d'égaux que l'épouvante d'Artémise, puis son admiration quand elle sut de quelle façon foudroyante le jeune prince avait repoussé l'agression.

Je ne me trompais pas : c'est un héros ! pensa-t-elle.

Comme elle eût voulu courir auprès de lui pour s'assurer qu'il n'était pas blessé, se rassasier de sa vue ! Artémise, nature indépendante et droite, lui avait échappé

PROTESTATION

Les citoyens Delory, député et Lemaire, secrétaire général du groupement des libéraux socialistes, protestent contre l'abus qui a été fait de leur nom pour une conférence organisée à l'Alliance, à Hellennes, ce soir, les amis de M. l'abbé Six. Ils considèrent que la conférence Poisson a suffisamment éduqué les citoyens et citoyens qui y assistent en très grand nombre et se refusent à toute nouvelle controverse.

LE GÉNÉRAL
VENDÉMAIRE
Par Charles MALATO
LEVRE I. — PREMIÈRE PARTIE
UNE IDYLLE DANS LA TEMPÊTE
VIII. — Cœur qui aime
— Sur —

Il s'efforça d'apitoyer le directeur de la prison pour en obtenir l'autorisation d'écrire au Comité de Salut générale. Que lui reprochait-on, à lui ? Il avait combattu la tyrannie, affirmé son amour de la République, enflammé les cœurs des jeunes faibles qui partaient pour défendre la patrie en danger. Lui-même, s'il eût été seul, eût parti avec eux. Pourquoi le traiter en criminel et le séparer de son fils ?

— Et où étiez-vous le 1^{er} prairial ? demanda le directeur goguenard. Sans doute avec les brigands qui ont envahi la Convention ?

— Ces brigands-là réclamaient du pain ! répondit le prisonnier qui fit un violent effort pour maîtriser son indignation.

Il se disait que, s'il éclatait, son géolier lui refuserait la grâce qu'il implorait. Mais les directeurs de prison n'ont guère d'entraînés et celui-ci se borna à lui répondre en ricanant :

— Vous vous expliquerez avec votre juge d'instruction, le citoyen Baduguy.

NÉCROLOGIE
AUX SOUS-AGENTS DE LA SEINE

Notre ami Pangani est mort.

Le Conseil syndical se fit digne de payer à ce vaillant camarade le tribut de notre reconnaissance.

Il fut le vaillant tribun de nos revendications. Il a connu beaucoup d'adversaires, mais pas d'ennemis.

Il faut que le prolétariat postal tout entier lui fasse des funérailles grandioses.

Tous les sous-agents syndiqués et même les non-syndiqués se feront un devoir de l'accompagner à sa dernière demeure.

Pendant que le mort reposera, tous sauront en cette circonstance, faire leur devoir.

Nous prouverons que chez nous règne le sentiment du devoir et de la solidarité.

Les obsèques auront lieu le 19 courant, à 2 heures après-midi. Rendez-vous, 27, rue de l'Aqueduc.

P. S. — Le Conseil serait heureux, si la chose vous est possible, que chaque section vienne en groupe et en tenue.

LA VICTIME DU « GRAND LOUIS »

Le récit de l'infortunée domestique, Mlle Rameau, qui faillit se suicider dans la Seine, après avoir été frappée par son amant, le « grand Louis », ce récit, tout étrange qu'il paraît, a été corroboré par des dépositions.

Plusieurs témoins, en effet, sont venus spontanément déclarer au commissaire que le « grand Louis » obéissait constamment son ancienne amie, qu'il avait dépouillé de ses économies, et même de sa modeste garde-robe. Mlle Rameau se croyait enfin débarrassée du triste sire ; aussi quand elle vit réapparaître devant elle son persécuteur, tout son courage l'abandonna et elle se jeta dans la Seine.

Le « grand Louis » qui n'a pas, depuis l'agression, reparu à son domicile, avenue du Centenaire, à Bagnolet, est activement recherché.

Deux cadavres mystérieux

A 8 h. 30 hier matin, on a retiré de la Seine, quai de Passy, le cadavre d'un homme âgé d'environ 35 ans, assez correctement vêtu, chaussé de bottines à boutons, taille moyenne, cheveux noirs, moustaches châtain. Le cadavre semblait avoir séjourné environ quinze jours dans l'eau.

D'autre part, le gardien de la paix Biscul, du 20^e arrondissement, trouvait hier matin, dans les fossés des fortifications, entre les portes de Montreuil et de Vincennes, le cadavre d'une femme nommée Louise Tailleux, demeurant 12, cité Guérillot.

Exposition de mobiliers complets par milliers, aux Grands Magasins Dufayot, sièges, tapis, tentures, chauffage, éclairage, ménage, outillage, literie, machines à coudre, voitures d'enfants, etc... Tous les jours, sauf le dimanche, entre deux heures et six heures, Concert, Cinématographe, avec l'immense succès : Madame Sans-Gêne, le voyage du roi de Serbie et autres films d'actualité. Five o'clock-tea.

LA VICTIME DU « GRAND LOUIS »

Le récit de l'infortunée domestique, Mlle Rameau, qui faillit se suicider dans la Seine, après avoir été frappée par son amant, le « grand Louis », ce récit, tout étrange qu'il paraît, a été corroboré par des dépositions.

Plusieurs témoins, en effet, sont venus spontanément déclarer au commissaire que le « grand Louis » obéissait constamment son ancienne amie, qu'il avait dépouillé de ses économies, et même de sa modeste garde-robe. Mlle Rameau se croyait enfin débarrassée du triste sire ; aussi quand elle vit réapparaître devant elle son persécuteur, tout son courage l'abandonna et elle se jeta dans la Seine.

Le « grand Louis » qui n'a pas, depuis l'agression, reparu à son domicile, avenue du Centenaire, à Bagnolet, est activement recherché.

Deux cadavres mystérieux

A 8 h. 30 hier matin, on a retiré de la Seine, quai de Passy, le cadavre d'un homme âgé d'environ 35 ans, assez correctement vêtu, chaussé de bottines à boutons, taille moyenne, cheveux noirs, moustaches châtain. Le cadavre semblait avoir séjourné environ quinze jours dans l'eau.

D'autre part, le gardien de la paix Biscul, du 20^e arrondissement, trouvait hier matin, dans les fossés des fortifications, entre les portes de Montreuil et de Vincennes, le cadavre d'une femme nommée Louise Tailleux, demeurant 12, cité Guérillot.

Exposition de mobiliers complets par milliers, aux Grands Magasins Dufayot, sièges, tapis, tentures, chauffage, éclairage, ménage, outillage, literie, machines à coudre, voitures d'enfants, etc... Tous les jours, sauf le dimanche, entre deux heures et six heures, Concert, Cinématographe, avec l'immense succès : Madame Sans-Gêne, le voyage du roi de Serbie et autres films d'actualité. Five o'clock-tea.

UN LOCK-OUT EN ALLEMAGNE
IL TOUCHE 60.000 MÉTALLURGISTES

Berlin, 17 novembre. — La Fédération des métallurgistes berlinois a décidé, dans la pauvre femme levait au plafond des yeux effarés.

De ce moment, Artémise s'improvisa éducatrice. Jacques manifesta une ardeur extraordinaire : on eût dit que, malgré son âge, il avait deviné en elle une loi qui offrait pas deux fois semblable chance. Puis, aussitôt la première leçon terminée, il s'efforça de se faire, à son tour, le professeur de sa petite amie.

Ces soins maternels qu'Artémise prodiguait à des déshérités ne pouvaient lui faire oublier un autre sentiment qui avait pris place dans son cœur pour, peu à peu, l'envahir entièrement. Elle ne pouvait oublier ce jeune et beau rajah qu'elle avait vu une fois seulement : assez pour que ses regards se fussent croisés et compris ? Si lui avait deviné en elle « une âme » et non une poupée, elle avait deviné en lui, non une de ces idoles charnelles que vénère la stupidité des foules, mais un homme au-dessus de son rang comme au-dessus du vulgaire par la pensée et par le cœur.

La nuit qui avait suivi le départ des invités n'avait été pour Artémise qu'un rêve ininterrompu, toujours dominé par l'image du rajah. Le lendemain soir parvint à l'hôtel la nouvelle de l'attentat des Champs-Élysées.

Grande fut la stupeur de Volige en apprenant que son hôte avait été attaqué au sein de chez lui ! Elle n'eut d'égaux que l'épouvante d'Artémise, puis son admiration quand elle sut de quelle façon foudroyante le jeune prince avait repoussé l'agression.

Je ne me trompais pas : c'est un héros ! pensa-t-elle.

Comme elle eût voulu courir auprès de lui pour s'assurer qu'il n'était pas blessé, se rassasier de sa vue ! Artémise, nature indépendante et droite, lui avait échappé

PROTESTATION

Les citoyens Delory, député et Lemaire, secrétaire général du groupement des libéraux socialistes, protestent contre l'abus qui a été fait de leur nom pour une conférence organisée à l'Alliance, à Hellennes, ce soir, les amis de M. l'abbé Six. Ils considèrent que la conférence Poisson a suffisamment éduqué les citoyens et citoyens qui y assistent en très grand nombre et se refusent à toute nouvelle controverse.